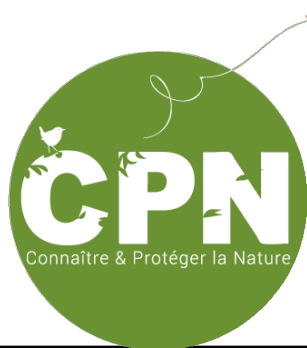




PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA F.C.P.N.

Date : 02 juillet 2026

Administrateurs.trices présent.es : Daniella Bance, Julien Berland, Constance Boubet, Benjamin Burguet, Didier Duchesne, Marie-Odile Diot, Taofic Dossou, Laurence Canonne, Flore Gamet, Amélie Goulet, Camille Le Gouil,, Jean-François Narducci, Yves Richard et Quentin Robin.

Administrateurs.trices excusé.es : Arnaud Callec, Flore Gamet, Fleure Lucet, Penelope Jullian.

Administrateurs absents : Philippe Largeois et Sigrid Giffon

Salariées présents : Aurélie Thourault

Commissaire aux comptes : Monsieur Pierquin

Clubs/Familles CPN présents ou représentés (inscrits à l'AG + pouvoirs) : Constance Boubet pour le club CJNA, Club CPN Peraïo, De Tonquédec Yves, La Haye Romain, Conan Levêque Pierrette, CPN Dit T Kap, Leauté Laure, Amélie Goulet pour le CPN Graines de Nature, le CPN Chili, le CPN les Dauphins Bleus, la famille Les Petits gris et le CPN La Talève Sultane, Quentin Robin, CPN Brabant, CPN Hirondelle, CPN Renardeaux de Pinet, CPN Action Enfance, CPN Cojeve, CPN La Colombe, CPN Notre Nature, CPN Notre Nature Anjar, Dussaussois Laura, CPN Atlas, Sous la Canopée, CPN Les Calceidrats, CPN les amis du bassin du congo, CPN Ntui Bees'friends, CPN Humaniste, Famille Boul'noisettes, CPN les écocentres, CPN Les cormorans, CPN P'tits castors, Desplanques Fabienne, CPN L'appel buissonnier, Milville Tamara, CPN les amis de la nature, CPN Photographie du Toumodi, CPN Eclaireurs et éclaireuses laïque de Franche-Comté, CPN d'Heillecourt, CPN La rue du renard, Yves Richards pour le CPN Les mulots chevelus des landes, CPN les petites mouettes curieuses, Camus Léa, Caclin Françoise, Souchet Michel, Paque Laura, ADEJ Mali Bamanda, ADEJ Mali Bamako, CPN Mimosa, CPN Osam Africa, CPN Nomade des chemins creux, CPN La chevêche, CPN Art & Nature, CPN Ma pause nature, CPN Réveil Nature, CPN Boucle de la Marne, CPN Brie Comte Robert, CPN LPO Val d'Orge, Audic Catherine, Berthe Salomé, CPN Mets tes bottes, CPN MJC la Garrigue, CPN The woodpeckers, CPN Siba Nature, CPN Les muscardins de Dionysos, Flore Gamet, CPN Les Loutrons, Sérotine en transit, CPN Sortons des sentiers battus, Famille Machelles Mouettes, Les p'tites nature de Brocéliande, Les cicles et Sander Dominique.

Clubs non inscrits mais présents à l'AG (ont voté) : Berland Julien et CPN des amis de la nature.

ORDRE DU JOUR :

1) Accueil par la présidente	2
2) Modification de l'article 9 des statuts de la FCPN	2

L'assemblée générale extraordinaire 2025 de la FCPN s'est tenue en visio-conférence à 19h30.

1) ACCUEIL PAR LA PRÉSIDENTE :

Camille Le Gouil ouvre l'assemblée générale et expose l'ordre du jour. Amélie Goulet explique la procédure de vote pour cette Assemblée Générale extraordinaire.

L'assemblée générale compte 75 clubs CPN/familles/individuels dont 22 clubs hors France inscrits présentes ou représenté(e)s pour un total de 139 voix délibératives.

Le nombre de votants est de 69 pour un total de 117 voix. Le quorum du nombre des membres et des voix est suffisant pour voter la modification de l'article 9 des statuts de la FCPN.

2) MODIFICATION DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS DE LA FCPN

Camille expose la décision de modifier l'article 9 des statuts de la FCPN « Composition ». Nous avons l'obligation de modifier nos statuts pour être conforme à la demande du service Jeunesse et Sports. Dans nos statuts, nous devons faire disparaître l'âge d'entrée au CA pour être inclusif.

Article 9 : Composition (version 2024)

Les membres de l'Assemblée Générale de la Fédération sont :

- 1) Les représentants des CPN à jour d'adhésion (le nombre de voix par CPN est précisé dans le règlement intérieur : article 19) ;
- 2) Des membres d'honneur à raison d'une voix par membre d'honneur ;
- 3) Du délégué du personnel à raison d'une voix délibérative.

Les mineurs de plus de 16 ans membres d'honneur ou représentants de clubs à la date de l'Assemblée Générale sont éligibles au Conseil d'Administration, sous réserve que la moitié au moins des membres du Conseil soient majeurs.

Les collaborateurs rétribués de la Fédération peuvent assister à l'Assemblée Générale et s'y exprimer à titre consultatif.

Proposition pour les statuts 2026 :

Article 9 : Composition

Les membres de l'Assemblée Générale de la Fédération sont :

- 1) Les représentants des CPN à jour d'adhésion (le nombre de voix par CPN est précisé dans le règlement intérieur : article 19) ;
- 2) Des membres d'honneur à raison d'une voix par membre d'honneur ;
- 3) Du délégué du personnel à raison d'une voix délibérative.

Les mineurs, les membres d'honneur ou les représentants des CPN à la date de l'Assemblée Générale sont éligibles au Conseil d'Administration, sous réserve que la moitié au moins des membres du Conseil soient majeurs.

Tout mineur peut devenir membre du conseil d'administration sous réserve :

- d'un accord écrit de ses parents ou représentants légaux s'il est âgé de moins de 16 ans.

- d'une information aux parents ou représentants légaux s'il est âgé de 16 ans ou plus.*

Les collaborateurs rétribués de la Fédération peuvent assister à l'Assemblée Générale et s'y exprimer à titre consultatif.

Résultats des votes :

POUR : 121

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

La présidente,
Camille Le Gouil

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Le Gouil', with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire,
Amélie Goulet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Goulet', with a long horizontal stroke extending to the right.